

MARCHÉS PUBLICS

MAPA > 90 K€



AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Ville d'Alès
Correspondant : M. Max ROUSTAN, Maire, Place de l'Hôtel de Ville, 30100 Alès, adresse internet du profil acheteur : www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp

Principales(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques

Objet du marché : Acquisition et livraison de matériel spécifique à l'aduction d'eau potable pour les besoins de la Régie des Eaux d'Alès (REAL).

Type de marché de fournitures : Achat
Lieu d'exécution et de livraison : La Régie des Eaux d'Alès (REAL), Rue Général de Cambis, 30100 Alès

Code NUTS : FRU12
La procédure d'achat du présent avis n'est pas couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OICM.

L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre avec un seul opérateur
Durée de l'accord-cadre : 1 (un) an(s)

Caractéristiques principales : Des variantes seront-elles prises en compte : non
Les familles de besoins concernées par le présent Accord-Cadre sont : canalisations, accessoires (coudes à brides, plaques pléines, tes à brides...), fontainerie, branchements et fournitures diverses (ouillage fontainier, joint file, boutons...)

À titre informatif, la Régie des Eaux d'Alès dispose d'un stock de roulement qui est réapprovisionné de ce stock et de maximum 1 mois à compter de l'émission de chaque bon de commande.

Prestations divisées en lots : non
Durée du marché ou délai d'exécution : 12 mois à compter de la notification du marché

Cautionnement et garanties exigées : Aucune clause de garantie financière ne sera appliquée.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Financement fonds propres de la Ville d'Alès.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : L'acheteur public ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire de l'accord-cadre.

L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : non

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français

Unité monétaire utilisée, l'euro

Conditions de participation : Critères de sélection des candidatures : Capacité économique et financière, références professionnelles et capacité technique.

Marché réservé : Non
Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat : Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.

Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

Autres renseignements demandés : Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner relatifs à l'article 45 de l'Ordonnance n° 2015-899 et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du Travail concernant l'embauche des travailleurs handicapés

Type de procédure : Procédure adaptée
Date limite de réception des offres : 23 mars 2019 à 12 h 00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : IBC-F-2019-09

Renseignements complémentaires : Le dossier de consultation des entreprises est téléchargeable gratuitement via le profil acheteur www.achatpublic.com.

Les plis devront être transmis sur la plateforme dématérialisée www.achatpublic.com. La signature de l'offre est facultative lors du dépôt pour cette consultation.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 25 février 2019

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus : M. Frédéric MONNET - REAL - 17 rue Général Cambis, 30100 Alès, tél. : 04 66 54 30 90, courriel : frederic.monnet@ville-ales.fr

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus : Mme Inès BADA-CACHIA - Direction des Moyens Généraux et du Patrimoine - Service marchés publics, Place de l'Hôtel de Ville, 30100 Alès, tél. : 04 34 24 70 09, courriel : ines.bada-cachia@ville-ales.fr

Détails d'introduction des recours : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : -introduire, avant la signature du marché, un recours gracieux auprès de l'acheteur public contre la décision de rejet de leur candidature ou de leur offre

après la conclusion du marché, un référé contractuel dans un délai de trente et un jours suivant la publication d'un avis d'attribution ou en l'absence d'un tel avis jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat (articles L. 551-13 à L. 551-14 et R.551-7 du Code de Justice Administrative et selon les conditions établies par l'ordonnance du 7 mai 2009 et son décret n°2009-1456 du 27 novembre 2009)

-un recours en contestation de la validité du contrat ou un recours de plein contentieux, dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation sont rendus publics.

AVIS PUBLICS

Enquêtes publiques



AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Avis au public faisant connaître l'ouverture de l'enquête publique sur la demande de permis de construire n° 030 258 18 T 0032, déposée par SAS SOLEIL DE MITRA en vue de la création d'une centrale photovoltaïque au sol d'une puissance projetée d'environ 4MWc sur la commune de SAINT-GILLES

Par arrêté n°30-2019-02-20-003 du 20 février 2019, le préfet du Gard a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le permis de construire susvisé, auquel est annexée une étude d'impact sur l'environnement, son résumé non technique.

L'enquête se déroulera en mairie siège Place Jean Jaurès - 30800 SAINT-GILLES, siège de l'enquête, pendant 32 jours, du vendredi 15 mars au lundi 15 avril 2019, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le dossier d'enquête publique est communiqué à toute personne sur sa demande et à ses frais, avant l'ouverture de l'enquête publique ou pendant celle-ci.

Le projet a fait l'objet d'une étude d'impact prévue par les articles L.122-1 et suivants et R.122-1 et suivants du code de l'environnement, celle-ci est jointe au dossier d'enquête publique ainsi que son résumé non technique.

À l'expiration du délai d'enquête, le registre sera clos par le commissaire enquêteur qui disposera alors de trente jours pour établir et transmettre au préfet du Gard son rapport et ses conclusions motivées.

Le rapport et les conclusions seront tenus à la disposition du public en mairie de SAINT-GILLES et à la préfecture du Gard (direction départementale des territoires et de la mer du Gard - service aménagement territorial des Cévennes, unité aménagement durable Grand Ouest - 1910, chemin de St-Elie-mé-Lamaric 30319ALES Cedex) sur rendez-vous au 04.66.56.45.50

À l'expiration du délai d'enquête, le registre sera clos par le commissaire enquêteur qui disposera alors de trente jours pour établir et transmettre au préfet du Gard son rapport et ses conclusions motivées.

Le rapport et les conclusions seront tenus à la disposition du public en mairie de SAINT-GILLES et à la préfecture du Gard (direction départementale des territoires et de la mer du Gard - service aménagement territorial des Cévennes, unité aménagement durable Grand Ouest - 1910, chemin de St-Elie-mé-Lamaric 30319ALES Cedex) sur rendez-vous au 04.66.56.45.50

À l'expiration du délai d'enquête, le registre sera clos par le commissaire enquêteur qui disposera alors de trente jours pour établir et transmettre au préfet du Gard son rapport et ses conclusions motivées.

Le rapport et les conclusions seront tenus à la disposition du public en mairie de SAINT-GILLES et à la préfecture du Gard (direction départementale des territoires et de la mer du Gard - service aménagement territorial des Cévennes, unité aménagement durable Grand Ouest - 1910, chemin de St-Elie-mé-Lamaric 30319ALES Cedex) sur rendez-vous au 04.66.56.45.50

À l'expiration du délai d'enquête, le registre sera clos par le commissaire enquêteur qui disposera alors de trente jours pour établir et transmettre au préfet du Gard son rapport et ses conclusions motivées.

Le rapport et les conclusions seront tenus à la disposition du public en mairie de SAINT-GILLES et à la préfecture du Gard (direction départementale des territoires et de la mer du Gard - service aménagement territorial des Cévennes, unité aménagement durable Grand Ouest - 1910, chemin de St-Elie-mé-Lamaric 30319ALES Cedex) sur rendez-vous au 04.66.56.45.50



AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Avis au public faisant connaître l'ouverture de l'enquête publique sur la demande de permis de construire n° 030 125 18 N 0016, déposée par SAS SOLEIL DE MITRA en vue de la création d'une centrale photovoltaïque au sol d'une puissance projetée d'environ 11MWc sur la commune de GARONS

Par arrêté n°30-2019-02-20-004 du 20 février 2019, le préfet du Gard a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le permis de construire susvisé, auquel est annexée une étude d'impact sur l'environnement, son résumé non technique.

L'enquête se déroulera en mairie siège Grand Rue - 30128 GARONS, siège de l'enquête, pendant 32 jours, du vendredi 15 mars au lundi 15 avril 2019, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le dossier d'enquête publique est communiqué à toute personne sur sa demande et à ses frais, avant l'ouverture de l'enquête publique ou pendant celle-ci.

Le projet a fait l'objet d'une étude d'impact prévue par les articles L.122-1 et suivants et R.122-1 et suivants du code de l'environnement, celle-ci est jointe au dossier d'enquête publique ainsi que son résumé non technique.

À l'expiration du délai d'enquête, le registre sera clos par le commissaire enquêteur qui disposera alors de trente jours pour établir et transmettre au préfet du Gard son rapport et ses conclusions motivées.

Le rapport et les conclusions seront tenus à la disposition du public en mairie de GARONS et à la préfecture du Gard (direction départementale des territoires et de la mer du Gard - service aménagement territorial des Cévennes, unité aménagement durable Grand Ouest - 1910, chemin de St-Elie-mé-Lamaric 30319ALES Cedex) sur rendez-vous au 04.66.56.45.50

À l'expiration du délai d'enquête, le registre sera clos par le commissaire enquêteur qui disposera alors de trente jours pour établir et transmettre au préfet du Gard son rapport et ses conclusions motivées.

Le rapport et les conclusions seront tenus à la disposition du public en mairie de GARONS et à la préfecture du Gard (direction départementale des territoires et de la mer du Gard - service aménagement territorial des Cévennes, unité aménagement durable Grand Ouest - 1910, chemin de St-Elie-mé-Lamaric 30319ALES Cedex) sur rendez-vous au 04.66.56.45.50

À l'expiration du délai d'enquête, le registre sera clos par le commissaire enquêteur qui disposera alors de trente jours pour établir et transmettre au préfet du Gard son rapport et ses conclusions motivées.

Le rapport et les conclusions seront tenus à la disposition du public en mairie de GARONS et à la préfecture du Gard (direction départementale des territoires et de la mer du Gard - service aménagement territorial des Cévennes, unité aménagement durable Grand Ouest - 1910, chemin de St-Elie-mé-Lamaric 30319ALES Cedex) sur rendez-vous au 04.66.56.45.50

À l'expiration du délai d'enquête, le registre sera clos par le commissaire enquêteur qui disposera alors de trente jours pour établir et transmettre au préfet du Gard son rapport et ses conclusions motivées.

Le rapport et les conclusions seront tenus à la disposition du public en mairie de GARONS et à la préfecture du Gard (direction départementale des territoires et de la mer du Gard - service aménagement territorial des Cévennes, unité aménagement durable Grand Ouest - 1910, chemin de St-Elie-mé-Lamaric 30319ALES Cedex) sur rendez-vous au 04.66.56.45.50

À l'expiration du délai d'enquête, le registre sera clos par le commissaire enquêteur qui disposera alors de trente jours pour établir et transmettre au préfet du Gard son rapport et ses conclusions motivées.

Le rapport et les conclusions seront tenus à la disposition du public en mairie de GARONS et à la préfecture du Gard (direction départementale des territoires et de la mer du Gard - service aménagement territorial des Cévennes, unité aménagement durable Grand Ouest - 1910, chemin de St-Elie-mé-Lamaric 30319ALES Cedex) sur rendez-vous au 04.66.56.45.50

AUTRES ANNONCES LÉGALES

Succession

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TGI de Nîmes en date du 20/06/2016 le Directeur départemental des finances publiques de l'Hérault, 334 Allée Henri II de Montmorancy 34954 Montpellier, curateur de la succession vacante de Mme MARTINEZ Annette décédée le 04/09/2009 à Beaucaire (30), Réf. 0348006366-GL. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

CHAQUE JOUR, UNE RUBRIQUE D'ANNONCES LÉGALES ET OFFICIELLES

L'immobilier

Parution mardi, jeudi, dimanche
Rédigez votre petite annonce

Rubriques Immo : publication mardi + jeudi + dimanche

Formule trio + simple
Formule trio + 2 semaines
Formule trio + 3 semaines
PA sans photo
Éditions
Toutes éditions
Aide
P.O.
Gard-Lozère
Aveyron
Hérault

Appels d'offres
Enchères immobilières
Avis d'adjudication
Tous les jours

C'est simple
depuis notre site
www.midilibre-legales.com
OU AU :
04 3000 20 20

Vous créez votre entreprise ?
Nous assurons vos formalités de publication.
Contactez-nous

Par courrier : Remplissez ce bon de commande et renvoyez-le avec votre chèque bancaire à l'ordre de :
Midimédia Publicité - 2, boulevard des Pyrénées, CS 20001, 66007 Perpignan Cedex
Par téléphone :
IMMO - AUTO - DIVERS - BONNES AFFAIRES OFFRES D'EMPLOI
04 3000 7000 04 3000 9000
L'Agence